

Réf: Dossier 381572

Avis de constitution

SOCIETE « ROUCH-DEEN SOCIETE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 4
CIAD NON LOIN DE L'ECOLE PAVILLON DE LA GRACE, Lot
449, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROUCH-DEEN SOCIETE »

Objet :

- RESIDENCE
- LAVAGE AUTO
- BAR, MAQUIS
- TRANSPORT
- VENTE EN LIGNE
- RESTAURANT
- SALON DE COIFFURE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 4

CIAD NON LOIN DE L'ECOLE PAVILLON DE LA GRACE, Lot
449, Ilot 28

Dirigeant(s) Mlle BELLO NABILATH LABAKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01052 du 03/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06883/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

